



Cabinet de la Secrétaire d'État chargée de
l'Écologie

Paris, le vendredi 23 Avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chantal JOUANNO, Secrétaire d'État chargée de l'écologie pose la première pierre de la station d'épuration de Fontainebleau- Avon

La communauté de communes de Fontainebleau-Avon a posé le vendredi 23 avril la première pierre de sa future station d'épuration, en présence de Chantal Jouanno, André Santini, député maire d'Issy les Moulineaux et président du comité de bassin Seine Normandie, Madame Odette Hugot, présidente de la communauté de communes de Fontainebleau-Avon, Monsieur Frédéric Vailetoux, maire de Fontainebleau, Monsieur Jean-Pierre Le Poulain, maire d'Avon et de Monsieur Jean-Louis Chaussade, PDG de Suez Environnement. Cet événement marque ainsi le **démarrage des travaux de la dernière station d'épuration encore non conforme et relevant de l'échéance 1998** de la directive européenne sur le traitement des eaux résiduaires urbaines.

A cette occasion, Chantal Jouanno a dressé un **bilan après deux ans et demi du plan d'action de résorption des retards de mises aux normes des stations d'épuration**, lancé le 14 septembre 2007 à Arcachon par Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer. Ce plan d'envergure, qui allie des mesures de police mais aussi d'incitations et d'accompagnement, est doté d'importants moyens financiers des agences de l'eau mais aussi d'un prêt d'1,5 milliards d'euros de la Caisse des Dépôts. Il est aujourd'hui pleinement opérationnel.

Parmi les 146 stations d'épuration les plus importantes identifiées comme non conformes début 2007 et qui faisaient l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de ce plan d'action, **104 ont été mises en conformité** au 23 avril 2010, soit plus de 70% d'entre elles. Parmi les 42 stations d'épuration non encore aux normes, toutes sont en travaux sauf 5, relevant de l'échéance 2000. Les mesures réglementaires et financières ont été prises pour s'assurer du respect des plannings annoncés afin que la quasi-totalité des travaux démarre avant la fin 2009 et au plus tard en 2010 pour les dernières.

Contact presse :

Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

« Il s'agit d'une étape essentielle dans notre bataille de l'assainissement, mais ne baissons pas notre garde dans la dernière ligne droite » a souligné Chantal Jouanno.

La ministre a ajouté que le **plan de mise aux normes** ne se cantonne pas aux seules stations d'épuration importantes mais **vise bien l'ensemble du parc français** qui compte près de 18 000 stations d'épuration. Parmi les plus petites, début avril 2010, la France comptait encore 177 stations non conformes dont 93 n'ayant pas encore démarré leurs travaux. Le gouvernement et l'ensemble des acteurs concernés poursuivront leurs efforts pour une mise aux normes complète d'ici 2012.

L'application du plan de mise aux normes des stations d'épuration va progressivement basculer d'une résorption d'un retard qui n'était pas tolérable **à une anticipation des mises aux normes** pour permettre notamment à la France de mettre en conformité une partie de son parc de station d'épuration d'ici 2015 au regard des nouvelles exigences de la **directive cadre sur l'eau**. Après 2015, l'entretien du parc nécessitera la reconstruction annuelle d'environ 500 stations d'épuration (sur les 17 700 du parc) soit environ 3 millions de capacité épuratoire pour un montant annuel de l'ordre de 750 millions d'euros par an.

Le bilan de la conformité de chacune des stations d'épuration françaises est accessible sur un site internet dédié :

<http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/>